

RELEVÉ D'IMPÔT FONCIER 2006

VOTRE MUNICIPALITÉ

C. P. 100, VILLEQUELCONQUE, MANITOBA R0S 1S0

TÉL. : 204 555-6170 TÉLÉC. : 204 555-2257 COURRIEL : cao@villequelconque.mb.ca

N° DE LA MUNICIPALITÉ 999

N° DU RÔLE 202400.000

SIMPSON H. (prop. conj.)
SIMPSON M. (prop. conj.)
59, CHEMIN BEAUVERT
VILLEQUELCONQUE (MANITOBA)
R0S 1S1

RENSEIGNEMENTS SUR LES BIENS RÉELS				
Lot/Section	Plot/Twp	Plan/Rang	Façade/Superficie	Unité de logement
10	4	8320	20,02A	1

Adresse de voirie : 59, CHEMIN BEAUVERT

ÉVALUATION	Titre/Acte	Catégorie d'imposition	Évaluation			Catégorie	% d'imposition	Évaluation fractionnée
			Bien-fonds	Bâtiment	Total			
	1006246	Taxable	1,100	64,600	65,700	Bien résidentiel	45.00	29,570
		Taxable	21,600	20,800	42,400	Bien agricole	26.00	11,030

Étape 1
Bien-fonds (biens agricoles seulement) x % d'imposition
21 600 x 26 % = 5 616 (Résultat 1)

TAXE MUNICIPALE GÉNÉRALE				Évaluation	Taux par mille	Taxes exigibles
				40,600	8.078	327.97
N° de règlement	Type	Dernière année	Taxe			
1751B	SERVICES SPÉCIAUX	2004		40,600	7.000	284.20
2093	DISTRICT COMMUNAUTAIRE			40,600	0.750	30.45
	AMÉLIORATION LOCALE			40,600	0.111	4.51

TAXES MUNICIPALES

Étape 2
Résultat 1 x taux par mille de la division scolaire / 1000
5 616 x 18,300 / 1 000 = 102,77 (Résultat 2)

Étape 3
Résultat 2 x 60 %
102,77 x 60 % = **61,66 \$** (crédit de taxe)

TAXES MUNICIPALES NETTES				Évaluation	Taux par mille	Taxes exigibles
						647.13
DIVISION SCOLAIRE						
Renseignements : 204 555-6383						
	QUEST			40,600	18.300	742.98
PAIEMENT ANTICIPÉ DU CRÉDIT D'IMPÔT FONCIER DU MANITOBA EN MATIÈRE D'ÉDUCATION						-400.00
TAXES NETTES RELATIVES AUX DIVISIONS SCOLAIRES						342.98
TAXES SCOLAIRES MOINS CRÉDIT D'IMPÔT PROVINCIAL						
Renseignements : 204 945-6910						
	Autre					0.00
TAXE D'AIDE À L'ÉDUCATION PROVINCIALE NETTE						0.00
TAXES SCOLAIRES NETTES						342.98

TOTAL DES TAXES RÉSIDENIELLES	1012.45		
PAIEMENT ANTICIPÉ DU CRÉDIT D'IMPÔT FONCIER DU MANITOBA EN MATIÈRE D'ÉDUCATION	-400.00		
TAXES RÉSIDENIELLES NETTES	612.45	TAXES COURANTES	990.11
TAXES ET CRÉDITS SUR LES BIENS NON-RÉSIDENIELS	377.66	ARRIÉRÉS*	100.00
TAXES COURANTES	990.11	SOLDE DÛ	1,090.11

* LES ARRIÉRÉS ONT ÉTÉ CALCULÉS AU 31 DÉC. 2005 ET POURRONT FAIRE L'OBJET DE PÉNALITÉS SUPPLÉMENTAIRES.

DATE LIMITE DE PAIEMENT : 31 OCT. 2006

Messages importants :

Paiement anticipé du crédit d'impôt foncier du Manitoba en matière d'éducation : Le propriétaire doit vivre dans la résidence à partir du 1^{er} janvier. Pour obtenir plus de renseignements, composez le 1 800 782-0771 (sans frais) ou le 948-2115 (à Winnipeg).

Crédit de taxes scolaires pour les propriétaires de terres agricoles du Manitoba : Vous pouvez vous procurer un formulaire de demande et obtenir plus de renseignements auprès du bureau de la Société des services agricoles du Manitoba ou d'Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba de votre région ou sur le site Web suivant : www.gov.mb.ca/farmland. Vous pouvez également obtenir de l'information en composant le numéro sans frais : 1 866 Manitoba (1 866 626-4862).

DÉTACHER ET RETOURNER AVEC LE PAIEMENT À : VOTRE MUNICIPALITÉ, C. P. 100, VILLEQUELCONQUE, MANITOBA R0S 1S0

N° DU RÔLE 202400.000	ARRIÉRÉS* 100.00	SOLDE DÛ 1,090.11	MONTANT PAYÉ
---------------------------------	----------------------------	-----------------------------	--------------

SIMPSON H. (prop. conj.)
SIMPSON M. (prop. conj.)
59, CHEMIN BEAUVERT
VILLEQUELCONQUE (MANITOBA)
R0S 1S1

BIENS RÉELS

VEUILLEZ FAIRE UN CHÈQUE À L'ORDRE DE
VOTRE MUNICIPALITÉ

DATE LIMITE DE PAIEMENT : 31 OCT. 2006

* LES ARRIÉRÉS ONT ÉTÉ CALCULÉS AU 31 DÉC. 2005 ET POURRONT FAIRE L'OBJET DE PÉNALITÉS SUPPLÉMENTAIRES.